

« Coups-de-poingts » avec talon et poignée, réserves, disque, coin et dents d'Asiniens des couches à corbicules de Cergy

In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, IV^e Série, tome 10, 1899. pp. 80-88.

Citer ce document / Cite this document :

Laville A. « Coups-de-poingts » avec talon et poignée, réserves, disque, coin et dents d'Asiniens des couches à corbicules de Cergy. In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, IV^e Série, tome 10, 1899. pp. 80-88.

doi : 10.3406/bmsap.1899.5821

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_0301-8644_1899_num_10_1_5821

« Coups de poings » avec talon et poignée réservés, disque, coin
et dents d'Asiniens ! des couches à corbicules de Cergy.

PAR M. A. LAVILLE.

A MM. Philippe Thomas, Gaudry, Boule, Depéret, Douvillé, Barrier et Filhol qui ont bien voulu m'aider, (soit en me donnant de bons avis, soit en me mettant à même d'étudier les pièces qu'ils ont à leur disposition), à préparer cette petite note, j'adresse mes plus vifs remerciements.

Plusieurs courses faites à Cergy depuis ma communication sur ce gisement m'ont encore fourni quelques silex taillés ainsi qu'un grand nombre de dents de mammifères. Ces objets sont moins intéressants que les précédents, parce que si les premiers ouvriers, après avoir enveloppé et étiqueté les pièces qu'ils avaient trouvées, les plaçaient dans la cabane où ils rangeaient leurs outils, sur une planchette correspondante à la couche d'où elles provenaient, les derniers n'ont jamais fait de même. Il y a cependant des pièces intéressantes.

La première (voy. fig. 1), est un « coup de poing » en silex de la craie, avec talon réservé à grands éclats. Ce talon a évidemment été réservé avec intention, car s'il est taillé à grands

éclats il l'est avec soin et adresse. Si l'on considère la première face (voy. fig. 1), on voit que cinq longues facettes occupent presque toute la largeur de la pièce sur une longueur moyenne de 0 m. 04, et donne à cette partie, l'apparence d'un nucleus. Vers les creux correspondants aux bulbes de percussion, c'est-à-dire, à l'angle formé par la facette et la partie correspondante au plan de frappe, existait une arête vive, qui aurait gêné dans le manie- ment de l' « outil » « arme ». Cette arête a été abattue à petits coups (voy. fig. 1), première face. Sur la deuxième face, le talon

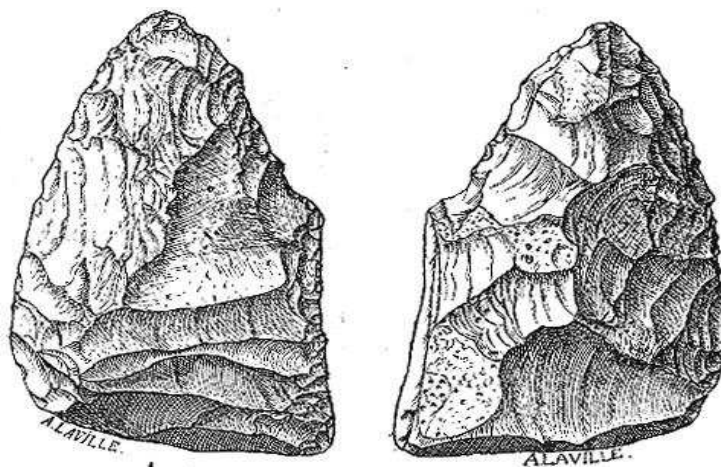


Fig. 1. — Coup de poing avec talon, face et dos, 1/3 gr. nat.
Coll. de l'École des Mines.

présente quatre grandes facettes principales (dont une naturelle) formant une surface triangulaire. Cette surface triangulaire non plane, forme avec la partie qui a servi de plan de frappe aux lames détachées du talon de la première face, un angle dièdre obtus, presque complémentaire avec le dièdre compris entre cette partie plane et la surface formée par les cinq longues facettes de la première face. Cette deuxième arête, moins gênante que la première n'a pas été retouchée. Sauf ce talon, toute la pièce est soigneusement taillée à moyens et petits éclats. Notre éminent et regretté maître, Gabriel de Mortillet, qui avait remarqué cette pièce lors de ma dernière communication, avait manifesté le désir de la voir figurer; l'accomplissement de ce désir était donc pour moi un devoir auquel je ne devais manquer. Elle mesure 0 m. 123 × 0 m. 073 × 0 m. 032, et a été recueillie par les premiers ouvriers vers le milieu de la couche II.

La deuxième pièce (voy. fig. 2), a été recueillie par les derniers

ouvriers au fond de l'exploitation. Elle est taillée dans un rognon plat, long, coudé, plus épais et moins large à une de ses extrémités qu'à l'autre. La partie la plus large et la plus plate a été finement

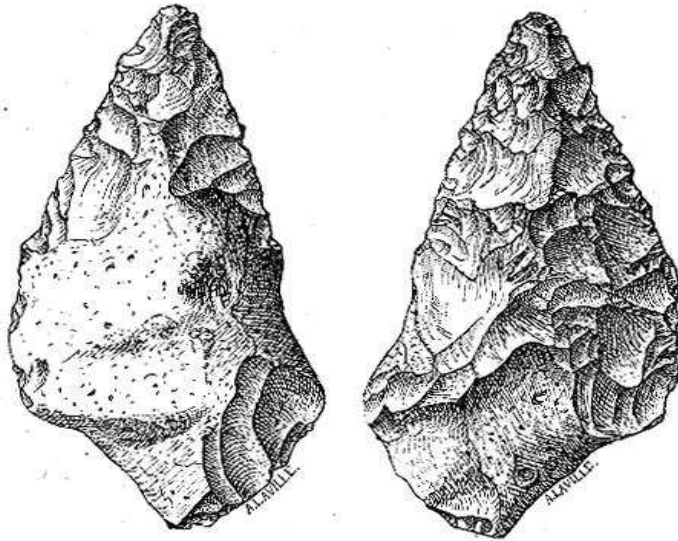


Fig. 2. — Coup de poing avec poignée, face et dos, 1/3 gr, nat.
Coll. de l'Ecole des Mines.

et très régulièrement taillée en forme d'amande allongée; la première face (voy. fig. 2), n'est taillée qu'à l'extrémité et sur les

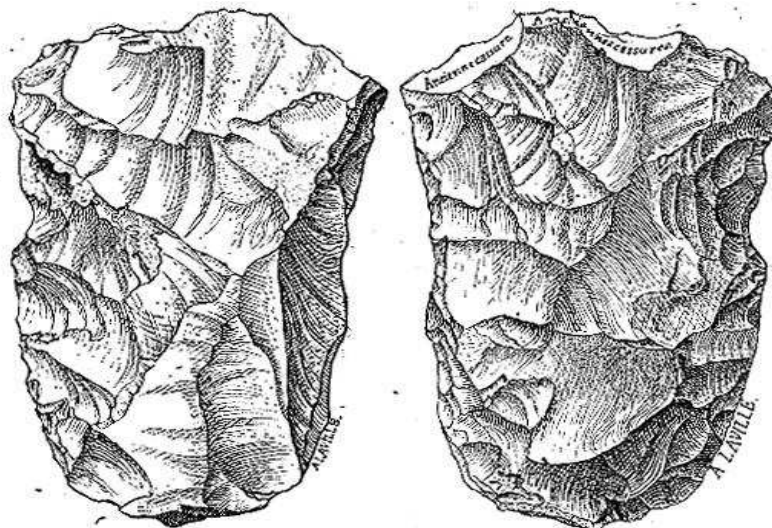


Fig. 3. — Hache en forme de coin, face et dos, 1/3 gr. nat.
Coll. de l'Ecole des Mines.

trois quarts du contour tandis que la deuxième face est entièrement taillée à petits éclats. La partie la moins large et la plus épaisse, formant avec la première un angle d'environ 130° ,

sauf trois facettes détachées de sa base est restée avec sa croûte et forme une poignée naturelle par laquelle cet « outil » « arme » pouvait être solidement tenu en main. Dimensions : 0 m. 15 × 0 m. 75 × 0 m. 27.

La troisième pièce est une hache en forme de coin (voy. fig. 3), régulièrement taillée à grands, moyens et petits éclats. Le contour est celui d'un trapèze régulier, à bases convexes, la plus grande étant le tranchant. Elle est très patinée parce qu'elle est

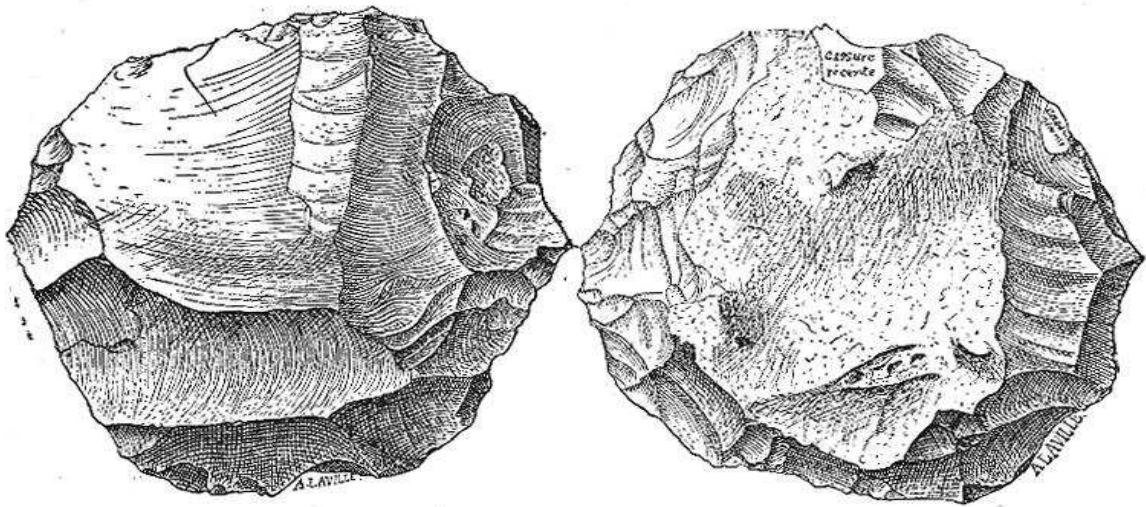


Fig. 4. — Disque en silex de la craie, face et dos, 1/3 gr. nat.
Coll. de l'École des Mines.

en calcaire siliceux de la Brie. Le tranchant brisé montre que la patine est profonde. Dimensions : 0 m. 146 × 0 m. 082 × 0 m. 035. Recueillie par les derniers ouvriers au fond de la fouille.

La quatrième pièce est un large disque en silex de la craie (voy. fig. 4), recueilli par un des derniers ouvriers au fond de la fouille. Ce disque a une face taillée à grands éclats; l'autre face, creuse, montre l'écorce du noyau sur une largeur de 8 à 9 centimètres. Cette deuxième face est ainsi divisée en deux parties : 1° une circonférence intérieure d'un rayon de 0 m. 04 à 0 m. 045, creuse, brute; 2° une couronne circulaire, irrégulière, large de 0 m. 01 à 0 m. 03, taillée à moyens et petits éclats. Dimensions : 0 m. 144 × 0 m. 135 × 0 m. 03.

La cinquième pièce est un « coup de poing » de grande taille en silex de la craie, recueilli au sommet de la couche II, dans une exploitation voisine de la sablière Dieudonné. Dimensions : 0 m. 197 × 0 m. 106 × 0 m. 046.

Parmi les débris de vertébrés, je présente ici : 1° une première arrière-molaire droite, d'un tiers plus grande que les dents que l'on rencontre ordinairement. M. Douvillé, professeur de paléontologie à l'École des Mines, attribue cette dent à un rhinocéros d'un type plus ancien que le rhinocéros tichorhinus ; 2° une série de dents d'un petit équidé qui devaient appartenir, d'après M. Boule, à un asinien.

Lorsqu'à la séance du 17 février 1898, j'ai présenté une de ces dents en disant que M. Boule l'attribuait à un asinien, notre honoré maître, M. Sanson, a fait remarquer : « qu'il était impossible, « sur l'examen d'une seule dent, de reconnaître si elle appartenait « à un asinien ou à un cheval, que l'âne était une espèce origi- « naire du Nord-Est de l'Afrique, et qu'il n'y a pas apparence « qu'à l'époque à laquelle remonte le gisement de Cergy, cette « espèce se fût étendue jusque dans les environs de Paris. »

Une première phalange gauche d'un très petit équidé, provenant du même gisement ayant été présentée à M. le professeur Gaudry, n'a pu être identifiée avec aucun débris d'équidé des collections de paléontologie du Muséum, ni avec les phalanges des plus petits équidés des collections d'anatomie du Muséum.

Ayant demandé conseil à ce sujet à M. Depéret, professeur de géologie à la Faculté de Lyon, il me dit : « qu'il existait dans les « molaires supérieures du cheval, entre les denticules I et i un « pli qu'on ne rencontre pas dans les molaires des Asiniens, des « Hémioncs et des Zèbres ». Ce pli qui atteint jusqu'à 0 m. 06 dans les jeunes chevaux se réduit à 0 dans les vieux individus. Or aucune des dents que M. Boule a attribuées à un asinien ne présente ce pli.

C'est avec une très grande bienveillance que M. Philippe Thomas, à qui j'ai ensuite soumis ma phalange et mes dents m'a fait un résumé de ses observations, résumé que je prends la liberté de reproduire ici. « J'ai examiné avec la plus minutieuse attention « et comparé les quelques pièces authentiques que je possède avec « les ossements de l'équidé de Cergy que vous avez bien voulu me « communiquer. Ainsi que je vous l'avais laissé pressentir, il ne « m'a pas été possible d'en tirer un meilleur parti que les savants « du Muséum, bien plus autorisés que moi en pareille matière. Je « ne pourrai donc vous donner aucune conclusion ferme à leur « égard, c'est-à-dire que je ne saurais affirmer qu'il s'agit bien là

« d'un asinien vrai, malgré les apparences favorables à une telle
« assimilation.

« A coup sûr, nous sommes bien en présence d'un équidé adulte
« et de petite taille, mais dont les pièces que vous possédez ne
« suffisent pas à révéler sûrement l'espèce.

« Votre première phalange, qui eût pu peut-être nous tirer
« d'embarras si elle eût été mieux conservée, est malheureuse-
« ment usée à un tel point que toute sa substance éburnée super-
« ficieuse, ainsi que sa marge épiphysaire ont complètement dis-
« paru, en sorte qu'il ne reste de l'os qu'un noyau de tissu spon-
« gieux représentant à peine les trois quarts de son volume pri-
« mitif.

« J'ai pu en m'entourant de tous les soins et de tous les élé-

« ments de comparaison à ma disposition,
« rétablir à peu près exactement, je crois,
« les dimensions primitives de cette pha-
« lange. (Voy. fig. 5). Ses dimensions de-
« vaient être très voisines de celles que j'ai
« essayé de reproduire sur la figure ci-
« jointe. Et si cette figure est exacte, com-
« me je le crois (voy. fig. 5), elle reproduit
« bien les proportions et les caractères
« essentiels qui permettent de distinguer
« cet os de celui du cheval et de l'attribuer
« à un asinien. Ces caractères résident
« surtout dans sa longueur plus grande
« relativement à sa grosseur, et aussi dans
« la proportion et la dénivellation des par-
« ties constituantes de ses surfaces articu-
« laires. Malheureusement, ce résultat ne

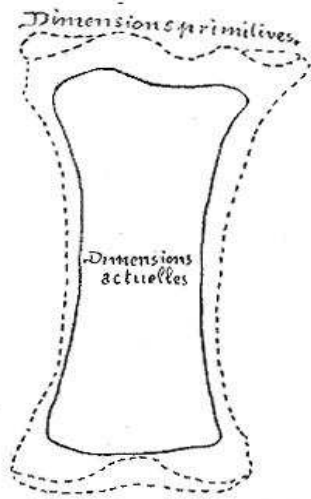


Fig. 5 — Première pha-
lange gauche de l'Équidé
de Cergy. Dessin de M. Ph.
Thomas, coll. de l'École
des Mines, 1/2 gr. nat.

« peut être obtenu que par une restauration laissant une marge
« largement ouverte à l'erreur.

« Quant aux dents, il faudrait posséder une série complète des
« prémolaires et molaires d'un des maxillaires supérieurs ou
« même simplement leurs alvéoles pour pouvoir en tirer le seul
« argument positif que jusqu'à présent, elles puissent donner en
« faveur de leur provenance *asinienne*. Tout ce qu'on peut dire
« c'est qu'elles paraissent bien répondre par leurs dimensions,
« aux caractères de la phalange qui les accompagne et confir-
« meraient ses caractères asiniens si ceux-ci pouvaient être plus

« nettement affirmés. Il me semble donc impossible, dans ces conditions, de rien affirmer. »

J'ai pu voir à travers les vitrines dans les galeries d'anatomie du Muséum, qu'un cheval nain d'Islande présente le pli caractéristique des dents du cheval, aux prémolaires supérieures seulement, les arrières-molaires en sont dépourvues. Une hémione a ses molaires dépourvues de ce pli. Un Daw paraît les présenter.

Trois coupes d'une arrière molaire supérieure gauche (voy.

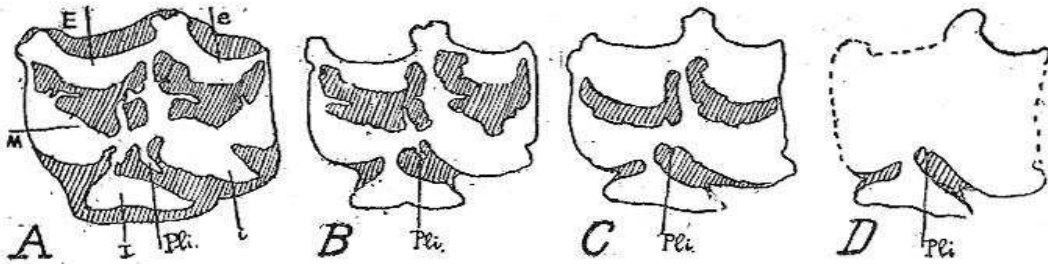


Fig. 6. — Coupes d'une arrière molaire d'un cheval quaternaire (Cœuvres)

fig. 6) d'un cheval quaternaire de Cœuvres, montrent que le pli qui atteint presque 0 m. 005 sur la couronne, A, n'atteint plus que 0 m. 0020 à 0 m. 025 de la couronne, B; une deuxième coupe C, à 0 m. 06 de la couronne, montre seulement un pli de 3/4 de millimètres. Enfin une dernière coupe un centimètre plus bas, D, montre que le pli n'est plus marqué que par une légère inflexion de l'émail. Ce pli disparaît donc dans les dents des vieux chevaux.

Les dents (fig. n° 7, A et B), dont l'une longue de 0 m. 07 et l'au-



Fig. 7. — *Equus* sp.? de Cergy ne présentant pas le pli caractéristique des chevaux, gr. nat., coll. de l'École des Mines.

tre de 0 m. 03, et qui sont rapportées à un asinien par M. Boule ne présentent pas le pli de l'émail entre les denticules I et i.

Cependant une tête d'un vieux âne, appartenant aux collections de l'École des Mines, montre un petit pli sur la troisième prémolaire droite et sur la quatrième prémolaire gauche.

Conclusion. — La question n'est pas encore résolue. On comprend que la grande réserve de MM. Sanson et Philippe Thomas viennent s'opposer à l'affirmation de M. Boule, pourtant si autorisé en pareille matière et au caractère si précis sur lequel s'appuie M. le professeur Depéret. Néanmoins, sans être absolu pour ou contre l'asinien, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il y a de fortes probabilités pour cette espèce, surtout si on remarque que la présence du pli de l'émail entre les denticules I et i (voy. fig. 6 et 7), invoquée par M. le professeur Depéret, est général chez le cheval et fait exception chez les Asiniens. Quant à la question de l'habitat invoquée par M. le professeur Sanson, de Blainville¹, cite l'hémione comme habitant aujourd'hui la Tartarie, le Thibet et le Cutch. Or l'hémione est bien voisin des Asiniens sinon un asinien, rien n'empêche de supposer que cet animal ait habité l'Europe pendant l'époque pleistocène, et que c'est à lui qu'il faut rapporter nos dents.

M. le professeur Sanson étant indisposé est obligé de partir avant ma présentation. Mais en quittant la salle il m'a dit de dire qu'il s'oppose à conclure fermement pour un asinien, parce que les raisons invoquées ne sont pas suffisantes.

Discussion

M. A. DE MORTILLET. — La pièce présentée la première est remarquable par le talon manifestement réservé et dont l'arête gênante a été abattue à petits coups.

Pour la question de l'asinien, il est inadmissible qu'un animal plus petit que le cheval et d'une autre espèce ait cohabité avec lui, il aurait vite été repoussé, chassé, et n'aurait pas tardé à disparaître de la région habitée par des troupeaux de chevaux. Il ne faut pas non plus attribuer plus d'importance qu'il ne faut à un caractère aussi peu constant qu'un plissement d'émail, pour en faire un caractère d'espèce (d'autant plus qu'un cheval de petite taille peut très bien ne pas avoir le pli indiqué, pour séparer le cheval des asiniens.

M. LAVILLE. — Justement le cheval de petite taille que j'ai pu bien voir à travers les vitrines des galeries d'anatomie du Muséum, (un

¹ DE BLAINVILLE : Osteographie, t. IV. Monographie du genre equus, p. 9, 1839-1864.

poney d'Islande), présente ledit pli à ses prémolaires supérieures.

M. ZABOROWSKI, dit qu'à l'époque moustérienne, le climat était trop rigoureux en Europe pour permettre à un asinien d'y vivre.

M. LAVILLE, répond que les dents présentées ici ont été recueillies dans un gisement chelléo-moustiérien avec des ossements d'*Elephas antiquus*, *primigenius*, *Rhinoceros Merckii*, et des coquilles de *corbicula fluminalis*.
